

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS----- 16**
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO ----- 33**
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)
----- 50**
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ ----- 73**
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE ----- 89**
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105**
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI) ----- 127**
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. **DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758**
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. **VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773**
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. **RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790**
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. **DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX----- 804**
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS----- 823**
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. **CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE)----- 843**
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS ASSOCIÉS

SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline
Institut de Géographie Tropicale
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
E-mail : yapicel@yahoo.fr
&
GUEU Gogbeu Gaston
Institut de Géographie Tropicale
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Email : gueu3g@gmail.com

Résumé : A Bingerville, le commerce de friperie procure des revenus sans garantir une même autonomie à tous les vendeurs. L'étude analyse les caractéristiques sociodémographiques associées à leur autonomie déclarée. L'enquête de terrain conduite en juin 2025 porte sur un échantillon de convenance de 104 vendeurs de friperie. Les données ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives et du test de khi-deux de Pearson. Parmi les enquêtés, 31,7% se déclarent économiquement autonomes grâce à cette activité. Par ailleurs, l'autonomie varie selon l'âge ($p < 0,001$) contrairement au sexe ($p = 0,194$). Les recettes journalières et les investissements ($p < 0,001$ chacun), la possession d'un compte d'épargne ($p = 0,015$) sont significatives. L'analyse porte sur une autonomie déclarée par les vendeurs et reste limitée par les indicateurs utilisés.

Mots-clés : autonomie économique déclarée, friperie, vendeurs, Bingerville, Côte d'Ivoire.

Abstract : The income earned from secondhand clothing sales in Bingerville leaves vendors with different levels of financial independence. This study examines the sociodemographic characteristics linked to how they assess that independence. A survey of 104 vendors, selected through convenience sampling, was carried out in June 2025. Responses were summarized with descriptive statistics and examined using Pearson's chi-square test. Financial independence from this activity was reported by 31.7% of participants. Age was associated with reported independence ($p < 0.001$), whereas the association with gender was not significant ($p = 0.194$). Associations were also found for daily revenue and investments (both $p < 0.001$) and

savings account ownership ($p = 0.015$). These findings reflect vendors' own assessments, within the limits of the indicators used.

Keywords: self-assessed financial independence, secondhand clothing trade, sellers, Bingerville, Côte d'Ivoire.

Introduction

Les articles d'occasion occupent une place essentielle sur de nombreux marchés africains (J. Kiss, 2024, p. 23). L'importance de leurs importations montre que leur présence sur les marchés offre aux consommateurs une possibilité supplémentaire d'accès à divers articles. La friperie s'est ainsi progressivement intégrée aux pratiques de consommation et aux activités commerciales des villes africaines. Pour une partie des populations urbaines disposant de revenus modestes, la seconde main permet d'acquérir des articles à des prix généralement plus accessibles que ceux de certains produits neufs (B. E. Dzramedo et al., 2023, p. 3). Cette demande entretient en retour un ensemble d'activités allant de l'importation et du transport au tri et à la vente au détail. La friperie s'inscrit ainsi pleinement dans les dynamiques commerciales et constitue une source d'activité et de revenus pour de nombreux acteurs.

Cette dimension économique prend une importance particulière dans un contexte africain caractérisé par le poids des activités informelles et de l'auto-emploi. Le commerce de friperie constitue pour certains acteurs une possibilité d'accéder à une activité génératrice de revenus (Y. Onibon-Doubogan et al., 2016, p. 17). Il participe ainsi aux différentes formes d'insertion économique qui se développent en marge ou en complément de l'emploi salarié.

Toutefois, l'exercice d'une activité commerciale ne suffit pas, à lui seul, à rendre compte de la situation économique de celui qui la pratique. En Côte d'Ivoire, certaines activités commerciales informelles, parmi lesquelles figure la friperie, procurent essentiellement des revenus de subsistance (M. M. P.-L. Ouattara, 2020, p. 441). Les ressources tirées de ces activités peuvent être absorbées à la fois par les

dépenses nécessaires au fonctionnement du commerce et par les besoins courants du ménage. Le renouvellement du stock, le transport des marchandises et d'autres dépenses liées à l'exercice de l'activité réduisent alors la part du revenu susceptible d'être conservée. À ces dépenses professionnelles peuvent s'ajouter les charges familiales. Dans ces conditions, la réalisation de recettes ne signifie pas nécessairement que le vendeur dispose d'une marge financière suffisante pour épargner ou investir. Sanou et al. (2022, p. 221) soulignent d'ailleurs les difficultés d'épargne auxquelles peuvent être confrontés les acteurs des activités informelles.

Cette problématique est particulièrement pertinente en Côte d'Ivoire, où les petites activités commerciales occupent une place importante dans les stratégies d'insertion économique. Les difficultés d'accès aux ressources financières constituent une contrainte dans la consolidation de nombreuses initiatives entrepreneuriales (J. Koffi et M. M. Kobri, 2024, p. 848). Ces contraintes posent la question de la capacité des petites activités commerciales à dépasser la simple génération de revenus pour contribuer à une autonomie économique plus durable.

L'autonomisation économique renvoie précisément à la capacité des individus à disposer de ressources, à exercer une marge de décision sur leur utilisation et à améliorer durablement leur situation économique. Elle ne se confond donc pas avec la seule participation à une activité rémunératrice. De même, l'accès aux services financiers ne conduit pas automatiquement à l'autonomisation économique (B. M. Sery et B. E. Aka, 2025, p. 73). Dans la présente étude, cette notion générale est distinguée de « l'autonomie économique déclarée », qui correspond à l'appréciation que les vendeurs portent eux-mêmes sur la capacité de leur activité à les rendre autonomes.

Les vendeurs de friperie ne se trouvent donc pas tous dans la même situation économique. Les ressources qu'ils tirent du commerce, la part qu'ils peuvent conserver et les investissements qu'ils réalisent peuvent différer sensiblement. Leur niveau d'autonomie doit alors être examiné en tenant compte à la fois de leur profil et des caractéristiques économiques de leur activité.

Malgré l'importance prise par la friperie sur les marchés africains, cette dimension demeure encore insuffisamment documentée. Les recherches consacrées aux articles de seconde main ont largement abordé les flux internationaux, les pratiques de consommation, les relations avec l'industrie textile locale ainsi que les conséquences environnementales de ces importations (S. S. C. Yapi, 2021, p. 240). En revanche, les différences de niveau d'autonomisation entre les vendeurs eux-mêmes restent moins explorées, particulièrement dans le contexte ivoirien.

À Bingerville, la vente de friperie fait partie des activités commerciales exercées dans l'espace urbain. Pour les vendeurs qui s'y consacrent, elle représente une source de recettes dont l'importance varie d'un commerçant à l'autre. Or, disposer d'une activité et réaliser des ventes ne signifie pas nécessairement atteindre une autonomie économique. Certains vendeurs peuvent parvenir à dégager des ressources suffisantes pour couvrir leurs besoins, épargner ou investir, alors que d'autres restent davantage confrontés aux dépenses courantes. Cette diversité conduit à poser la question suivante : dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques et économiques des vendeurs de friperie sont-elles associées à leur autonomie économique déclarée à Bingerville ? L'objectif général est d'analyser les facteurs associés à cette autonomie déclarée. Plus spécifiquement, il s'agit d'apprécier les différences observées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, puis d'examiner les relations avec les recettes, la possession d'un compte d'épargne et l'existence d'investissements ou de réalisations financés par l'activité.

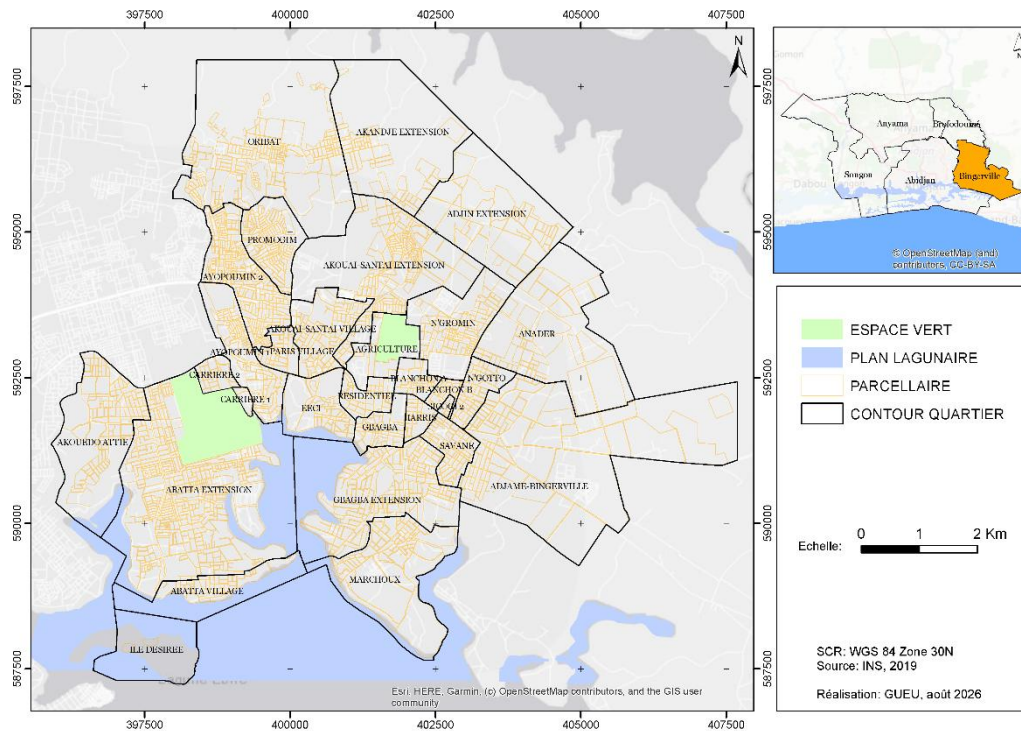
1. Outils et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

La présente étude a été réalisée dans la commune de Bingerville, située au sud-est de la Côte d'Ivoire, à 18 kilomètres du centre-ville de la ville d'Abidjan. La commune est bordée par la lagune Ébrié au sud, tandis que les lagunes Aghien et Potou constituent une partie de ses limites naturelles au nord. Elle est voisine des

communes de Cocody à l'ouest, d'Anyama au nord et se situe à proximité des territoires d'Alépé et de Grand-Bassam (Carte 1).

Carte 1 : Localisation de la commune de Bingerville



La commune enregistre une croissance démographique majeure depuis quelques décennies. Selon les données du RGPH, sa population a plus que doublé entre 2014 et 2021, allant de 91 319 à 204 656 habitants. Face à sa croissance urbaine et démographique, les besoins de sa population et les activités économiques se diversifient. L'économie urbaine se caractérise par une forte visibilité du commerce de proximité. Ce petit commerce offre des possibilités d'activité à des acteurs dont les situations économiques sont diverses et s'exerce sous plusieurs formes, notamment dans les marchés, le long de certains axes de circulation et dans différents espaces commerciaux de proximité. La vente de friperie s'inscrit dans cette dynamique commerciale.

1.2. Collecte des données

Cette étude repose sur une enquête quantitative menée auprès des vendeurs de friperie exerçant dans la commune de Bingerville. La collecte des données a été réalisée en juin 2025 sur les différents espaces où s'exerce cette activité commerciale. Elle visait à recueillir des informations sur le profil des vendeurs, leurs conditions d'exercice, les ressources tirées de leur commerce ainsi que leur perception de l'autonomie économique procurée par cette activité.

L'étude a retenu les commerçants rencontrés sur les espaces de vente et ayant accepté de participer à l'enquête. En l'absence d'une liste exhaustive et actualisée de l'ensemble des vendeurs de friperie de Bingerville permettant de procéder à un tirage probabiliste, le choix des enquêtés a reposé sur une méthode d'échantillonnage non probabiliste de convenance. C'est une approche de terrain fondée sur l'accessibilité des vendeurs et leur présence au moment de la collecte. Ainsi, ce sont 104 vendeurs de friperie qui ont été questionnés.

Les informations ont été collectées par le biais d'un questionnaire structuré administré directement aux vendeurs. Le questionnaire comportait plusieurs ensembles de questions portant notamment sur les caractéristiques sociodémographiques (le sexe et l'âge) et économiques (les recettes journalières, la possession d'un compte d'épargne et l'existence d'une réalisation ou d'un investissement effectué grâce aux revenus du commerce) des vendeurs.

Dans cette étude, l'autonomie économique a été appréhendée à partir de la perception que les vendeurs ont de leur propre situation. Une question leur a été directement posée : « Votre activité vous rend-elle autonome ? ». Les vendeurs ayant répondu « oui » ont été classés parmi ceux qui se déclarent économiquement autonomes grâce à leur activité, tandis que ceux ayant répondu « non » ont été regroupés parmi les vendeurs ne se déclarant pas autonomes. Le classement traduit donc le point de vue exprimé par les enquêtés et non un score construit à partir de plusieurs dimensions de l'autonomisation. La réponse dépend de ce que chacun entend concrètement par « être autonome ». Pour un vendeur, cela peut signifier parvenir à

faire face aux dépenses de tous les jours ; pour un autre, l'autonomie peut supposer qu'il reste suffisamment de ressources pour épargner, réaliser un investissement, acquérir un bien ou contribuer aux charges du ménage. Les deux catégories utilisées dans l'analyse doivent donc être comprises comme une mesure de l'autonomie économique déclarée et non comme des niveaux objectivement établis à partir d'un ensemble standardisé d'indicateurs.

1.3. Traitement et analyse des données

Après la collecte, les questionnaires ont été vérifiés, puis les données ont été codées et organisées dans une base sous Microsoft Excel 2016. L'analyse s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps, une analyse descriptive a permis de présenter la répartition des vendeurs selon leur autonomie économique déclarée. Les effectifs ont été complétés par des proportions afin de faciliter la lecture des résultats.

Dans un second temps, une analyse bivariée a été réalisée afin d'examiner les différences d'autonomie déclarée selon les caractéristiques des vendeurs. Des tableaux croisés ont mis en relation cette variable avec le sexe, l'âge, les recettes journalières, la possession d'un compte d'épargne et l'existence d'une réalisation ou d'un investissement. Les proportions ont été calculées à l'intérieur des différentes catégories afin de faciliter les comparaisons.

Le test du khi-deux de Pearson a été utilisé pour examiner l'existence d'une association statistique entre chacune des variables indépendantes et l'autonomie économique déclarée. Le seuil de significativité a été fixé à 5 % ($p < 0,05$). Les effectifs théoriques des tableaux ont été vérifiés avant l'interprétation du test. Les conditions d'application du khi-deux étaient satisfaisantes pour les analyses présentées. Lorsque la p-value est inférieure à 0,05, l'hypothèse d'indépendance est rejetée et l'association est considérée comme statistiquement significative. Une p-value supérieure ou égale à 0,05 ne permet pas de mettre en évidence une association statistiquement significative.

Le khi-deux est interprété ici comme un test d'association et non comme un test de causalité. Les données ayant été recueillies à un moment donné, elles ne permettent pas d'établir qu'une caractéristique observée est la cause de l'autonomie économique déclarée. L'analyse des tableaux a permis d'avoir les résultats suivants.

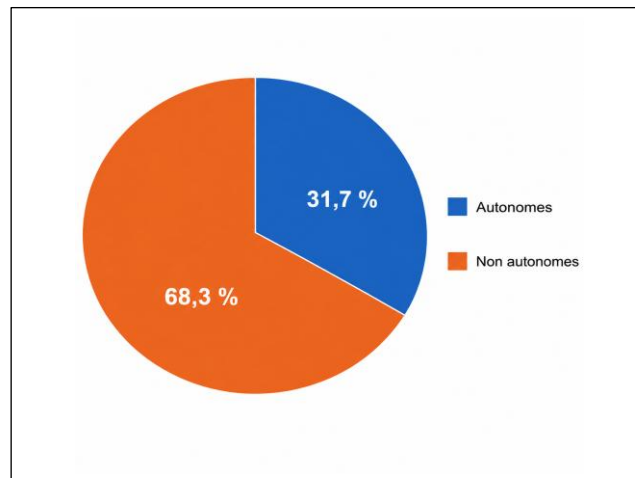
2. Résultats

2.1. Une autonomie économique déclarée variable selon le profil des vendeurs

2.1.1. Une autonomie économique déclarée relativement faible chez les vendeurs de friperie

Avant d'examiner les caractéristiques associées à l'autonomie économique déclarée, il convient d'en présenter la répartition générale parmi les commerçants interrogés. Le graphique 1 distingue les vendeurs qui déclarent que leur activité les rend économiquement autonomes de ceux qui estiment le contraire.

Graphique 1 : répartition des vendeurs selon leur autonomie économique déclarée



Source : enquête de terrain, juin 2025

Sur les 104 commerçants interrogés, 33, soit 31,7 %, déclarent que leur activité leur permet d'être économiquement autonomes, tandis que 71 vendeurs, représentant 68,3 % de l'échantillon, estiment le contraire. L'autonomie déclarée demeure ainsi minoritaire parmi les vendeurs enquêtés. Ce résultat ne signifie pas que les autres vendeurs sont dépourvus de ressources propres ; il indique qu'au regard de

leur appréciation personnelle, les revenus tirés de la friperie ne leur permettent pas de se considérer comme économiquement autonomes.

2.1.2. De faibles écarts d'autonomie économique déclarée selon le sexe

Cette comparaison vise à déterminer si le sexe est statistiquement associé à l'autonomie économique déclarée des vendeurs enquêtés. Le tableau 1 présente la relation observée.

Tableau 1 : autonomie économique déclarée des vendeurs de friperie selon le sexe

Sexe	Autonomie économique déclarée		Total
	Autonomes	Non autonomes	
Femmes	10	31	41
Hommes	23	40	63
Total	33	71	104

Source : enquête de terrain, juin 2025. $p = 0,194$.

Parmi les 41 femmes interrogées, 10 se déclarent autonomes et 31 non autonomes, soit respectivement 24,4 % et 75,6 %. Chez les hommes, 23 sur 63 se déclarent autonomes, soit 36,5 %, contre 63,5 % de non-autonomes. L'écart descriptif entre les deux sexes atteint 12,1 points de pourcentage en faveur des hommes. Il n'est toutefois pas statistiquement significatif au seuil de 5 % ($p = 0,194$). Les données de cette enquête ne permettent donc pas de mettre en évidence une association statistiquement significative entre le sexe et l'autonomie économique déclarée.

2.1.3. Une autonomie économique déclarée variable selon l'âge

Le tableau 2 présente la répartition des vendeurs selon leur âge et leur autonomie économique déclarée.

Tableau 2 : autonomie économique déclarée des vendeurs de friperie selon l'âge

Âge	Autonomie économique déclarée		Total
	Autonomes	Non autonomes	
Moins de 25 ans	5	39	44
25 ans et plus	28	32	60
Total	33	71	104

Source : enquête de terrain, juin 2025 ; $p < 0,001$.

Parmi les 44 vendeurs âgés de moins de 25 ans, 5 se déclarent autonomes contre 39 non autonomes, soit une proportion d'autonomes de 11,4 %. Chez les vendeurs âgés de 25 ans et plus, 28 personnes sur 60 se déclarent autonomes, soit 46,7 %, contre 53,3 % de non-autonomes. L'écart entre les deux groupes atteint 35,3 points de pourcentage. L'autonomie économique déclarée est ainsi environ quatre fois plus fréquente chez les vendeurs âgés de 25 ans et plus que chez les moins de 25 ans.

Le test indique que l'âge est associé à l'autonomie économique déclarée de manière statistiquement significative ($p < 0,001$). Plusieurs éléments pourraient éclairer cet écart : le temps passé dans l'activité, l'expérience de la vente, la clientèle acquise ou encore la capacité à accumuler des ressources. L'enquête n'a cependant pas testé directement ces éléments. Ils constituent donc des explications possibles de la différence observée, que les données disponibles ne permettent pas de confirmer.

2.2. Une autonomie économique déclarée variable selon les caractéristiques économiques des vendeurs

Au-delà des caractéristiques sociodémographiques, l'autonomie économique déclarée varie également selon certaines caractéristiques économiques. L'analyse porte sur les recettes journalières, la possession d'un compte d'épargne et l'existence d'une réalisation ou d'un investissement financé grâce aux revenus de l'activité. Ces variables permettent d'examiner les écarts observés sans pour autant établir de relation causale.

2.2.1. Une autonomie économique déclarée différenciée selon le niveau des recettes journalières

Les recettes journalières constituent un indicateur des ressources générées par le commerce de friperie. Afin d'apprécier les différences observées, leur montant a été mis en relation avec l'autonomie économique déclarée des vendeurs. Le tableau 3 présente les résultats obtenus.

Tableau 3 : autonomie économique déclarée des commerçants de friperie selon leurs recettes journalières

Montant de la recette journalière (FCFA)	Autonomie économique déclarée		Total
	Autonomes	Non autonomes	
Moins de 5 000	1	29	30
5 000 et plus	26	22	48
Non déclaré	6	20	26
Total	33	71	104

Source : enquête de terrain, juin 2025 ; $p < 0,001$.

Les écarts sont particulièrement importants selon le montant des recettes journalières. Parmi les 30 vendeurs réalisant moins de 5 000 FCFA par jour, un seul se déclare autonome, soit 3,3 %, contre 96,7 % de non-autonomes. La situation diffère chez les vendeurs qui déclarent au moins 5 000 FCFA de recettes quotidiennes : 26 sur 48 se déclarent autonomes, soit 54,2 %, contre 45,8 % de non-autonomes. L'écart entre ces deux catégories atteint 50,9 points de pourcentage.

Parmi les 26 vendeurs n'ayant pas déclaré leurs recettes, 6 se disent autonomes et 20 non autonomes, soit 23,1 % contre 76,9 %. Le test du khi-deux met en évidence une association statistiquement significative entre le niveau des recettes journalières et l'autonomie économique déclarée ($p < 0,001$). Cette association ne permet toutefois pas, à elle seule, d'établir que l'augmentation des recettes produit directement l'autonomie économique.

2.2.2. Autonomie économique déclarée et possession d'un compte d'épargne

La variable recueillie dans l'enquête porte sur la possession d'un compte d'épargne. Elle ne mesure donc pas l'ensemble des pratiques d'épargne des vendeurs. Le tableau 4 met cette variable en relation avec l'autonomie économique déclarée.

Tableau 4 : autonomie économique déclarée des commerçants de friperie selon la possession d'un compte d'épargne

Possession d'un compte d'épargne	Autonomie économique déclarée		Total
	Autonomes	Non autonomes	
Oui	4	25	29
Non	29	46	75
Total	33	71	104

Source : enquête de terrain, juin 2025 ; $p = 0,015$.

Parmi les 29 vendeurs déclarant posséder un compte d'épargne, 4 se considèrent comme économiquement autonomes contre 25 qui ne se déclarent pas autonomes. La proportion d'autonomes dans ce groupe s'établit donc à 13,8 %. Chez les 75 vendeurs ne disposant pas d'un compte d'épargne, 29 se déclarent autonomes et 46 non autonomes, soit respectivement 38,7 % et 61,3 %.

La proportion d'autonomes est donc plus élevée parmi les vendeurs qui déclarent ne pas posséder de compte d'épargne. L'association entre les deux variables est statistiquement significative ($p = 0,015$). Ce résultat ne signifie cependant pas que l'absence de compte favorise l'autonomie économique. L'indicateur renseigne uniquement sur la possession d'un compte et non sur l'ensemble des pratiques d'épargne. Un vendeur dépourvu de compte peut conserver une partie de ses ressources sous d'autres formes, notamment par des mécanismes informels tels que les tontines. Ces modalités n'ayant pas été recensées dans le questionnaire, les résultats ne permettent pas d'opposer des « épargnants » à des « non-épargnants ».

2.2.3. Autonomie économique déclarée et existence d'une réalisation ou d'un investissement

Les ressources tirées du commerce de friperie peuvent permettre aux vendeurs d'effectuer certaines réalisations ou certains investissements. La variable disponible indique uniquement si le vendeur déclare avoir effectué au moins une réalisation grâce aux revenus de son activité. Elle ne renseigne ni sur sa nature ni sur sa valeur monétaire. Le tableau 5 présente la relation entre cette variable et l'autonomie économique déclarée.

Tableau 5 : autonomie économique déclarée selon l'existence d'une réalisation ou d'un investissement

Réalisation/ Investissement	Autonomie économique déclarée		Total
	Autonomes	Non autonomes	
Aucune réalisation	8	55	63
Au moins une réalisation	24	7	31
Non déclaré	1	9	10
Total	33	71	104

Source : enquête de terrain, juin 2025 ; $p < 0,001$.

Sur les 104 vendeurs interrogés, 63 déclarent n'avoir effectué aucune réalisation, 31 en ont réalisé au moins une et 10 n'ont pas renseigné cette variable. Parmi les 63 vendeurs sans réalisation déclarée, 8 se considèrent comme autonomes, soit 12,7 %, contre 87,3 % de non-autonomes.

À l'inverse, parmi les 31 vendeurs ayant déclaré au moins une réalisation, 24 se considèrent comme autonomes et 7 non autonomes, soit respectivement 77,4 % et 22,6 %. L'écart avec les vendeurs n'ayant effectué aucune réalisation atteint 64,7 points de pourcentage. L'association entre les deux variables est statistiquement significative ($p < 0,001$).

Parmi les 10 vendeurs n'ayant pas renseigné cette variable, un seul se déclare autonome, soit 10 %. Cette catégorie doit être interprétée avec prudence en raison de

son faible effectif. Par ailleurs, la variable utilisée ne mesure pas l'ampleur économique de l'investissement : une réalisation de faible montant et un investissement beaucoup plus important sont regroupés dans la même catégorie. Les résultats montrent donc une association avec l'existence d'une réalisation, mais ne permettent pas d'établir une relation entre le montant investi et l'autonomie économique déclarée.

Ces résultats doivent enfin être lus comme une association statistique. Ils ne permettent pas de déterminer si la réalisation favorise l'autonomie ou si les vendeurs qui disposent déjà d'une situation économique plus favorable sont davantage en mesure d'investir.

3. Discussion

Les résultats montrent que le commerce de friperie participe à l'insertion économique des vendeurs interrogés à Bingerville sans conduire systématiquement à une autonomie économique déclarée. Sur les 104 commerçants enquêtés, 33, soit 31,7 %, estiment que leur activité les rend économiquement autonomes, contre 68,3 % qui déclarent le contraire. Ce résultat rappelle qu'exercer une activité génératrice de revenus ne signifie pas nécessairement disposer d'une marge économique durable. Dans leur étude consacrée aux entrepreneures de Bouaké, F. Valou, P. V. Adou et M. Camara (2021, p. 188) identifient le manque de ressources financières comme un obstacle important au développement des petites activités informelles. L'OCDE (2022, p. 25) relève également la place de l'emploi informel en Côte d'Ivoire et les vulnérabilités qui peuvent lui être liées. À Bingerville, le fait de vendre des articles de friperie ne suffit donc pas à rendre compte de l'autonomisation économique des enquêtés. Les réponses recueillies renseignent plus précisément la manière dont les vendeurs apprécient leur propre autonomie.

L'analyse selon le sexe montre que 36,5 % des hommes se déclarent autonomes contre 24,4 % des femmes. Malgré un écart descriptif de 12,1 points, l'association n'est pas statistiquement significative ($p = 0,194$). Il n'est donc pas possible, à partir de cet échantillon, de conclure que le sexe différencie

statistiquement l'autonomie économique déclarée. Ce résultat n'exclut pas l'existence d'inégalités de genre dans l'environnement économique général. L'OCDE (2022, p. 26) relève notamment une forte concentration des femmes ivoiriennes dans les emplois informels et vulnérables ainsi que des écarts de revenus entre les sexes. Ces constats nationaux apportent un contexte utile, mais ne doivent pas être confondus avec l'association statistique observée dans l'échantillon de Bingerville.

L'âge présente, en revanche, une association statistiquement significative avec l'autonomie économique déclarée. Seulement 11,4 % des vendeurs âgés de moins de 25 ans se déclarent autonomes contre 46,7 % de ceux âgés de 25 ans et plus ($p < 0,001$). Cette différence peut être rapprochée du rôle que jouent l'expérience, l'apprentissage entrepreneurial et les réseaux dans les activités informelles. F. Valou, P. V. Adou et M. Camara (2021, p. 189) insistent sur l'importance de l'expérience et des relations sociales, tandis que S. F. Simen et al. (2024, p. 138) mettent en avant la mobilisation de ressources telles que l'information, les réseaux sociaux, le capital humain et les services financiers. Néanmoins, l'ancienneté dans la friperie n'ayant pas été directement intégrée à cette analyse, l'âge ne doit pas être assimilé automatiquement à l'expérience commerciale.

Les recettes journalières sont fortement associées à l'autonomie économique déclarée. Parmi les vendeurs réalisant moins de 5 000 FCFA par jour, 3,3 % se déclarent autonomes, contre 54,2 % de ceux qui enregistrent au moins 5 000 FCFA ($p < 0,001$). Ce résultat est cohérent avec l'idée selon laquelle l'autonomisation économique suppose la disponibilité de ressources susceptibles d'élargir les possibilités d'action des individus (CEA, 2017, p. 1). Il ne permet cependant pas d'établir un sens causal, notamment parce que les recettes ont été observées au même moment que l'autonomie déclarée.

Le résultat relatif au compte d'épargne appelle une interprétation particulière. La proportion de vendeurs se déclarant autonomes est plus élevée chez ceux qui ne possèdent pas de compte (38,7 %) que chez ceux qui en disposent (13,8 %), et l'association est statistiquement significative ($p = 0,015$). La difficulté

d'interprétation vient ici du contenu de l'indicateur. Nous avons demandé aux vendeurs s'ils possédaient un compte, mais nous ne connaissons pas les sommes qu'ils mettent de côté. Le questionnaire ne recensait pas non plus les tontines ni les autres formes informelles de conservation des ressources. Nos données ne permettent donc pas d'attribuer une meilleure autonomie économique à l'absence de compte. Il faudrait, pour approfondir ce point, interroger les vendeurs sur leurs façons d'épargner, les montants conservés et la fréquence des versements.

L'existence d'une réalisation ou d'un investissement est également associée à l'autonomie économique déclarée. Parmi les vendeurs n'ayant effectué aucune réalisation, 12,7 % se déclarent autonomes, contre 77,4 % de ceux ayant déclaré au moins une réalisation ($p < 0,001$). Cette association ne permet pas de déterminer le sens de la relation : les investissements peuvent contribuer à consolider la situation économique, mais les vendeurs disposant déjà de ressources plus importantes peuvent aussi être davantage en mesure d'investir. En outre, l'enquête ne renseigne pas la valeur monétaire des réalisations. Elle ne permet donc pas de comparer l'intensité des investissements entre vendeurs.

Plusieurs limites méthodologiques doivent être prises en compte. D'abord, l'étude repose sur 104 vendeurs sélectionnés selon un échantillonnage non probabiliste de convenance. Les résultats décrivent les associations observées dans l'échantillon enquêté et leur généralisation à l'ensemble des vendeurs de Bingerville, et plus encore à ceux de Côte d'Ivoire, doit être envisagée avec prudence.

Ensuite, les caractéristiques des vendeurs et leur autonomie économique déclarée ont été observées à un moment donné. Le caractère transversal de l'enquête ne permet pas d'établir le sens des relations observées. Les résultats du khi-deux doivent donc être interprétés comme des associations statistiques et non comme des relations de cause à effet.

Les non-réponses constituent une autre limite. 26 vendeurs, soit 25 % de l'échantillon, n'ont pas déclaré leurs recettes journalières et 10 n'ont pas renseigné la

variable relative aux réalisations ou investissements. Ces catégories peuvent présenter des caractéristiques particulières susceptibles d'affecter les comparaisons.

Enfin, la mesure de l'autonomie économique repose sur une question dichotomique et sur l'appréciation personnelle des vendeurs. Elle ne restitue pas toutes les dimensions de l'autonomisation économique et les critères utilisés par les enquêtés peuvent différer. La variable relative à l'épargne se limite à la possession d'un compte et n'intègre pas les formes informelles, tandis que la variable d'investissement renseigne l'existence d'une réalisation sans en mesurer la valeur.

Conclusion générale

L'enquête menée auprès de 104 vendeurs de friperie à Bingerville montre que l'autonomie économique déclarée demeure minoritaire dans l'échantillon. Seuls 31,7 % des commerçants interrogés estiment que leur activité leur permet d'être économiquement autonomes, contre 68,3 % qui déclarent le contraire.

Les caractéristiques sociodémographiques ne présentent pas les mêmes relations avec cette autonomie déclarée. Si les hommes affichent une proportion d'autonomes plus élevée que les femmes (36,5 % contre 24,4 %), aucune association statistiquement significative n'est mise en évidence avec le sexe ($p = 0,194$). L'âge présente en revanche une association significative : 11,4 % des vendeurs de moins de 25 ans se déclarent autonomes contre 46,7 % de ceux âgés de 25 ans et plus ($p < 0,001$).

Les écarts sont également importants selon certaines caractéristiques économiques. Parmi les vendeurs réalisant moins de 5 000 FCFA de recettes journalières, 3,3 % se déclarent autonomes, contre 54,2 % de ceux qui atteignent au moins 5 000 FCFA. L'existence d'au moins une réalisation est également fortement associée à l'autonomie déclarée : 12,7 % des vendeurs sans réalisation se disent autonomes contre 77,4 % de ceux qui en déclarent au moins une. Le résultat concernant le compte d'épargne est plus complexe : 13,8 % des détenteurs d'un

compte se déclarent autonomes contre 38,7 % de ceux qui n'en possèdent pas. Cette observation rappelle que la détention d'un compte ne permet pas, à elle seule, d'appréhender l'ensemble des pratiques d'épargne.

Ces résultats doivent être replacés dans les limites de la mesure utilisée. L'étude appréhende une autonomie déclarée par les vendeurs et non un indice multidimensionnel construit à partir de critères économiques standardisés. De même, les données disponibles ne permettent pas de mesurer toutes les formes d'épargne ni la valeur des investissements réalisés.

De futures recherches gagneraient ainsi à construire une mesure graduée de l'autonomisation économique intégrant plusieurs dimensions : capacité à couvrir durablement les besoins essentiels, contrôle des revenus, régularité des gains, montant et forme de l'épargne, capacité d'investissement, patrimoine constitué, contribution aux dépenses du ménage et marge de décision dans l'utilisation des ressources. Une telle démarche permettrait de dépasser l'opposition entre « autonome » et « non autonome » et de mieux rendre compte des différents degrés d'autonomisation économique des vendeurs de friperie.

Au plan pratique, les résultats attirent l'attention sur les conditions de consolidation des petites activités commerciales. L'enjeu ne consiste pas seulement à favoriser l'accès à une activité génératrice de revenus, mais aussi à améliorer la stabilité des recettes, l'accès à des mécanismes d'épargne adaptés et la capacité à transformer une partie des ressources en investissements durables.

Références bibliographiques

- CEA (Commission Économique pour l'Afrique), 2017, *Autonomisation économique des femmes : stimuler l'entrepreneuriat des femmes en Afrique*. Addis-Abeba : Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique. 17 p.

- DOUBOGAN ONIBON Yvette, DOSSOU-YOVO Adrien et VIGNINOU Toussaint, 2016, Dynamique du marché de la friperie dans la ville de Cotonou au Bénin : Territoires et logiques d'acteurs, Revue du Laboratoire d'Études des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Volume 07, p. 4-23.
- DZRAMEDO Bernard Edem, ABOAGYE Isaac et AMESIMEKU Kudjo Manasseh, 2023, «Exploring factors influencing consumer preference for secondhand clothing over traditionally produced textile goods in the Tamale metropolis in Ghana », *Cogent Arts & Humanities*, 10(2), Taylor & Francis / Routledge, Abingdon, Royaume-Uni, 17 p.
- KISS Judit, 2024, Mitumba: Second-hand clothing industry in Kenya. A blessing or a curse?, *Hungarian Journal of African Studies*, 17(3), p. 23-44.
- KOFFI Joel et KOBRI Macoura Madina, 2024, Stratégies d'auto-accompagnement dans l'entrepreneuriat féminin collectif : une immersion dans le contexte ivoirien. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, « Volume 7, Numéro 1 », Direction et Gestion Sarl, Épinay-sur-Orge – France, p. 833-858.
- OCDE, 2022, *Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire : Rapport pays SIGI*, Éditions OCDE, Paris, 170 p.
- OUATTARA Matmata Mireille Pulchérie-Laure, 2020, L'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte d'Ivoire: une approche historique, Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique, Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020, p. 436-447.
- SANOU Baba Ibrahim, SÉKA Gédéon Stéphane et ZAH BI Tozan, 2022, « Contribution des activités informelles à l'autonomisation des jeunes dans la ville de Bouaflé (Côte d'Ivoire) », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, n°11, vol. 2. p. 209-227.
- SERY Boa Marcel et AKA Brou Emmanuel, 2025, « L'impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire », *Revue Française d'Économie et de Gestion* « Volume 6 : Numéro 3 », p. 63- 86.
- SIMEN Serge Francis, NIAKA Banzoussi Ursule Nudy, AGBENO Yao, MVINDI Beyala et NKOULOU Steve Paterne, 2024, « L'impact de la transition numérique sur l'entrepreneuriat informel des femmes commerçantes à Libreville au Gabon », *Revue Organisations et territoires*, Volume 33, numéro 1, Université du Québec, p. 134-147.
- VALOUA Fofana , ADOU Paul Venance et CAMARA Mariam, 2021, « Réseaux de solidarité et développement du secteur informel féminin en Côte d'Ivoire : étude de

cas des femmes entrepreneures à Bouaké », *European Scientific Journal (ESJ)*, *European Scientific Institute (ESI)*, 17(5), p. 178-199.

- YAPI Sasso Sidonie Calice, 2021, « Approche compréhensive du port des vêtements de friperie et des risques sanitaires : le cas des friperies à Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Akofena*, numéro spécial, p. 239-254.